

**CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION AFRICAINE  
(UEPA, Arusha : 2007)**

-----  
**Session sur la scolarisation**  
-----

**Thème de la communication :**

**SCOLARISATION PRIMAIRE COMPLETE POUR TOUS D'ICI 2015 AU BENIN : Bilan des  
résultats et défis majeurs**

Par : **Mouftaou AMADOU SANNI**  
Enseignant-Chercheur, CEFORP/UAC  
03 BP 1079 Cotonou/Bénin  
Tél. 229 21 30 07 70 bureau  
21 35 34 80 domicile  
95 45 87 82 cellulaire  
Fax. 229 21 30 41 69

Suite à la tenue des Etats Généraux de l'Education en octobre 1990 et à l'adoption du Document Cadre de Politique Educative en janvier 1991, le Gouvernement du Bénin a entrepris une vaste réforme de son système éducatif dont la finalité est de mettre en place un système éducatif efficace, efficient, équitable et financièrement viable, en parfaite adéquation avec les objectifs de la scolarisation complète au primaire pour tous les enfants du pays. Les grands axes de cette politique visent, entre autres, l'accès et l'égalité des chances pour tous, la régulation des flux à tous les niveaux et la maîtrise des coûts de l'éducation. Pour ce faire, plusieurs programmes ou projets ont été initiés depuis les années 1990 et des actions ont été menées et continuent de l'être, notamment pour l'accessibilité, la régulation des flux d'effectifs scolaires, les efficacités interne et externe du système ainsi que les conditions d'enseignement et de management du système. L'accent est particulièrement mis sur l'alphabétisation comme stratégie centrale de renforcement des capacités des populations à participer au processus de décision, de production et au développement socioéconomique durable. La scolarisation complète au niveau primaire a été à cet effet identifiée comme niveau minimal requis susceptible de permettre à tout individu d'être alphabétisé, c'est-à-dire, de savoir lire et comprendre, ou de savoir écrire pour se faire comprendre. En conséquence, l'enseignement primaire, depuis quelques années, bénéficie d'importants investissements tant de l'Etat béninois que de ses partenaires au développement. Ces investissements ont permis une nette amélioration des taux de scolarisation ; notamment, un accroissement des taux d'inscription et de maintien des élèves dans le système, et l'amélioration de la performance des enfants à l'école, notamment des filles, dans tout le pays, particulièrement, dans les zones ou localités ciblées par les interventions.

Toutefois, des contraintes persistent et concernent : (i) - la manifestation différentielle de ces résultats caractérisée par la répartition inégale des effectifs scolaires entre les différentes régions ou localités du pays, et, surtout, des écarts entre le taux de scolarisation des filles et celui des garçons, dû principalement au faible taux de scolarisation des filles ; (ii) - de l'existence d'un nombre important d'enfants non scolarisés ayant dépassé l'âge d'entrée à l'école ; (iii) - de la faible rétention liée à un fort taux de redoublement et d'abandon prématuré du système par les enfants, notamment les filles ; (iv) - de l'insuffisance numérique et qualitative des enseignants recrutés et formés par l'Etat ; (v) - de l'insuffisance dans la mise en œuvre des nouveaux programmes d'études, notamment due à la formation trop sommaire des enseignants déjà à effectifs réduits ; (vi) - de l'insuffisance des manuels scolaires et des matériels didactiques aussi bien pour les élèves que pour les enseignants ; (vii) - le développement anarchique du secteur non public et la disparité des programmes d'enseignement dispensés ; etc.

C'est pourquoi, l'inscription et le maintien de tous les enfants du Bénin à l'école jusqu'à la fin du primaire, c'est-à-dire, jusqu'à atteindre le CM2, se sont imposés comme stratégies fondamentales du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP : 2003-2005), donnant naissance au Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE) pour tous les enfants entre 2006 et 2015. La politique de base de ce programme vise à pallier les insuffisances ci-dessus observées. Son objectif, pour le primaire est d'assurer la scolarisation universelle et améliorer la qualité de l'enseignement. Notamment : - Atteindre en 2015 l'achèvement universel du cycle primaire c'est-à-dire tous les enfants parviennent au moins au CM2 - Améliorer de façon très sensible la rétention des enfants en cours de cycle - Réduire les redoublements de classe, et - Favoriser l'accès, l'équité, la rétention et la qualité de l'enseignement

***Cette communication a pour but de faire le point des résultats intéressants obtenus par les programmes depuis les années 1990 à ce jour, de dégager les contraintes actuelles et d'identifier les défis majeurs à prendre fondamentalement en compte dans le cadre de la mise en œuvre du PDDE(2006-2015). Ces contraintes sont, pour l'essentiel, relatives, d'une part, à l'absence d'une véritable carte scolaire et de la fiabilité douteuse des données statistiques, puis, d'autre part, aux pesanteurs socioculturelles et économiques qui limitent la scolarisation des filles et des enfants handicapés.***

Le constat, en effet, est que, **au fur et à mesure que l'on évolue dans le cycle**, en partant de la première classe du primaire (CI) vers les dernières (CM1 et CM2), **les effectifs se réduisent progressivement surtout au niveau des filles** selon les statistiques du ministère de l'éducation. L'analyse des données montre que pour 100 enfants inscrits au CI environ 30 (les deux sexes confondus) franchissent le niveau de la classe de CM2 dans certaines localités du nord du pays (Gogounou et kallalé). Cela dénote de l'importance du phénomène de la déperdition scolaire et du fort taux de redoublement.

Ces deux phénomènes (redoublement et déperdition) de réduction du flux scolaire déjà faible dès le départ (faible taux de scolarisation des enfants) sont eux aussi dus à ces deux groupes facteurs évoqués ci-dessus : internes (l'offre éducative et l'efficacité du système éducatif) et externes liés essentiellement à l'environnement socio-économique et culturel des différentes localités du pays.

Au plan interne, **l'offre en matière d'éducation ne suit pas le mouvement** et se traduit par : (i) - **la non-couverture du pays en salles de classe** ; les besoins exprimés sous forme de construction ou de réfection se chiffrent à des milliers de salles dans le pays; (ii) - **la non-couverture des écoles ou classes existantes en mobiliers scolaires** ; (iii) - **l'insuffisance d'enseignants, surtout d'enseignants qualifiés**. L'analyse du personnel en poste montre que les enseignants non professionnels (contractuels + répétiteurs) font plus de 60% des effectifs, les contractuels font à eux-seuls plus de 33% des effectifs. Plus de 35% des enseignants sont titulaires du BEPC et environ **15% travaillent avec leur CEPE**. Moins de 10% des enseignants ont suivi des formations spécifiques telles que : l'équité en salle de classe (EIC) et/ou le genre et développement, deux disciplines qui pourraient jouer sur le comportement des enseignants (majoritairement masculin) à l'égard des filles ; (iv) - **les recrutements biennaux** ; l'insuffisance du personnel enseignant, des mobiliers et des salles de classe ajoutée à une faible inscription des enfants amènent une grande proportion des écoles rurales à faire des recrutements des élèves tous les deux ans .Les élèves redoublants (plus de 30%) sont généralement transférés dans d'autres écoles des environs, ce qui crée souvent des problèmes de distance, de cantine qui finissent par donner lieu à un retrait massif des élèves de cette catégorie. Ces facteurs internes agissent considérablement sur la contre performance des élèves en classe (principalement les filles) ; ils favorisent les abandons et justifient parfois les réticences des parents à envoyer les enfants à l'école.

Les facteurs externes au système éducatif sont multiples et variés. Ils sont fondamentalement relatifs aux facteurs économiques et socioculturels :

- **Les facteurs économiques** sont de loin ceux qui jouent le plus sur le faible recrutement et les retraits des enfants de l'école. En effet, la quasi-totalité des populations des localités, notamment rurales, du pays s'adonne aux activités économiques (culture de coton, de produits vivriers et l'élevage bovin ou du commerce) qui nécessitent de la main d'œuvre familiale. Cela justifie le retrait massif des enfants de la tranche d'âge 9 à 14 (CE2 au CM2) pour aider les parents aux champs ou pour conduire les bêtes au pâturage. **Les difficultés de revenus des parents** semblent aussi importantes. De nos jours, les dépenses de scolarisation des enfants surviennent tout au long de l'année scolaire (fournitures, cotisations diverses, préparation des dossiers d'examen, etc.), occasionnant constamment le renvoi des écoliers pour non-paiement de certains de ces frais. Cela occasionne parfois des retraits d'enfants de l'école par les parents.

- **Les facteurs socioculturels ne sont pas moins négligeables**. Dans plusieurs localités du Bénin, l'éducation de la jeune fille reste du ressort de la mère ou d'un autre membre de la famille de la mère ou du père. Plusieurs filles sont placées dès le bas âge (3 à 6 ans) sous la tutelle de leurs tantes, de leurs grand-mères pour les aider dans le ménage. Lorsqu'elles sont scolarisées, **les travaux domestiques et les activités de production** occupent une grande proportion du temps des élèves filles vivant dans ces conditions, conduisant à leur faible performance à l'école. Les **fiançailles et mariage précoces** sont deux faits socioculturels qui handicapent le maintien de ces filles à l'école. Les plus fréquentes victimes sont des jeunes filles du primaire (CE2 au CM2) très souvent naïves et innocentes qui sont retirées en pleine année scolaire par les parents pour préparer et /ou consommer leur mariage. La plupart de ces filles ne sont pas

scolarisées, leurs tuteurs ne jugeant pas l'opportunité. C'est le cas aussi, de plusieurs filles et garçons orphelins ou parfois de parents divorcés qui sont placés ou qui sont à la charge de leurs mères.

Par ailleurs, la solidarité et l'entraide constituent des valeurs cardinales de la société béninoise. La survivance de ces valeurs amène les familles à placer leurs enfants auprès d'une famille amie, d'un parent ou d'un collatéral. Contrairement à la logique traditionnelle de cette coutume, on assiste aujourd'hui à une « exploitation » de ces enfants, en raison de la paupérisation croissante des ménages ruraux et de la forte demande (surtout urbaine) d'une main-d'œuvre faiblement rémunérée. Généralement, ce travail ou cette exploitation des enfants concerne majoritairement les filles mineures en âge scolaire. Ainsi, pendant que les différents programmes élaborés et mis en œuvre depuis quelques années au Bénin insistent sur l'importance de l'éducation et des qualifications dans la flexibilité du capital humain, plusieurs régions du pays ne voient dans leurs populations qu'une ressource exportable sous forme d'une main-d'œuvre peu chère et non qualifiée. Par exemple, l'analyse de la dynamique du phénomène d'emploi domestique de ces enfants indique qu'en cinq ans, la main d'œuvre domestique non familiale à Cotonou a presque doublé, passant de 15870 en décembre 2001 (selon le RGPH3) à 28857 en juillet 2005 (selon l'EFED : Enquête sur les Employés Domestiques à Cotonou), soit un accroissement annuel moyen de 18,6%. Ces employés domestiques, en majorité des femmes (83%) provenant de diverses régions du Bénin sont beaucoup plus de jeunes enfants non ou peu scolarisés, de toutes les façons analphabètes.

*Ces contraintes dégagées, les espaces d'améliorations possibles, c'est-à-dire les préalables indispensables à la mise en œuvre efficace et efficiente du PDDE (2006 - 2015) pour l'atteinte des objectifs visés seront identifiés dans cette communication qui doit répondre aux questions suivantes :*

- *Les objectifs et résultats attendus des programmes/projets ont-ils été atteints ? Si oui quels sont les facteurs déterminants qui expliquent le succès ? Quelles sont les leçons apprises qui pourraient être répliquées dans le PDDE ? Si non y a-t-il des facteurs spécifiques et pertinents qui ont limité leur atteinte ? Quel est le niveau de satisfaction des bénéficiaires /clients des programmes/projets évalués finalement ?*
- *Quels sont les facteurs qui expliquent les forts taux de redoublement ou d'abandons dans certaines localités du pays et comment y remédier ?*
- *Vu le contexte de pauvreté et de absence de ressources de l'Etat béninois, comment les communes peuvent-elles pérenniser les acquis du Programme Décennal de Développement de l'Education pour tous d'ici 2015 ?*

Pour répondre à ces questions nous utilisons les données statistiques annuelles du ministère des enseignements primaire et secondaire et les données des deuxième et troisième recensements de la population et de l'habitation du Bénin (1992 et 2002) et celles d'enquêtes spécifiques réalisées dans le cadre du démarrage ou de la mise en œuvre des différents programmes ou projets initiés et exécutés par le gouvernement, les partenaires au développement et les ONG (internationales ou locales). Ces données permettront de retracer l'évolution des indicateurs d'inscription ou de performance du système en les comparant aux résultats attendus ou aux objectifs fixés par les différents programmes ou projets de scolarisation mis en œuvre. Par ailleurs, la documentation disponible au ministère des enseignements primaire et secondaire, au niveau des différentes structures d'intervention, du CEFORP ou d'autres centres de recherche sera mise à profit pour une analyse qualitative adéquate des atouts et contraintes permettant de mieux cibler les défis majeurs indispensables à l'atteinte de l'objectif de l'enseignement primaire obligatoire pour tous d'ici 2015.